

**REALSTONE**  
DEVELOPMENT FUND  
N° ISIN CH0109058716

**RAPPORT ANNUEL N° 3**  
AU 31 DÉCEMBRE 2012



**REALSTONE**



# Sommaire

Introduction	3
Organisation	4
Rapport de l'exercice 2012	5
Compte de fortune	6
Compte de résultat	7
Méthode de calcul de la VNI du Fonds	8
Taux de rémunération	8
Engagements hypothécaires	8
Liste des achats et ventes d'avoirs durant l'exercice	9
Inventaire de la fortune du Fonds	9
Le Fonds en bref	10
Rapport succinct de l'organe de révision	11

# Introduction

*Realstone Development Fund* est un Fonds de placement immobilier résidentiel de droit suisse pour investisseurs qualifiés. Le contrat de Fonds a été établi par *Realstone SA*, à Lausanne, en sa qualité de direction du Fonds, avec la Banque Cantonale Vaudoise, à Lausanne, en sa qualité de banque dépositaire.

Autorisé par la FINMA (Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers), le Fonds est basé sur un contrat de placement collectif (contrat de Fonds) aux termes duquel la direction du Fonds s'engage à faire participer l'investisseur au Fonds immobilier, proportionnellement aux parts qu'il a acquises, et à gérer le Fonds conformément aux dispositions de la loi et du contrat de Fonds de placement, à titre autonome et en son propre nom. La banque dépositaire est partie au contrat de Fonds, conformément aux tâches qui lui sont dévolues de par la loi et le contrat de Fonds.

## Direction

Realstone SA  
Av. du Théâtre 7  
CH-1005 Lausanne

## Banque Dépositaire

Banque Cantonale Vaudoise  
Place Saint-François 14  
CH-1001 Lausanne

# Organisation

## Realstone SA, Société de Direction de fonds

### Conseil d'administration

<b>M. Esteban Garcia</b>	Président, licencié en droit, diplômé en droit bancaire, Lausanne
<b>Me Charles de Bavier</b>	Avocat, associé de l'Etude de Pfyffer Avocats, Genève
<b>M. Hannes Ehrensperger</b>	Architecte, associé du bureau CCHE Architecture et Design SA, Lausanne
<b>M. Christian Niels</b>	Administrateur de Rilsa SA, régie immobilière, Lausanne

### Direction

<b>M. Hervé Mützenberg</b>	CEO, licencié HEC, expert fiscal diplômé, analyste financier et gestionnaire de fortunes (CIIA)
<b>M. Pierre Menoux</b>	Directeur, conseil immobilier, architecte EPFL
<b>M. Thierry Wacker</b>	Directeur, compliance officer marché, licencié HEI, Genève
<b>Mme Sandra Pelichet Michel</b>	Directrice, compliance officer juridique, licenciée en droit, Lausanne
<b>M. Philippe Frossard</b>	Directeur, comptabilité & logistique

### Experts chargés des estimations

<b>M. Martin-Paul Broennimann</b>	Architecte associé du bureau Architecture et Urbanisme Broennimann SA, Genève
<b>M. Olivier Bettens</b>	Architecte EPFL, Lausanne
<b>M. Nabil Aziz</b>	Wüest & Partner SA, Genève

### Gestion des immeubles

Rilsa SA	1005 Lausanne
Régie du Rhône SA	1006 Lausanne

### Banque dépositaire

Banque Cantonale Vaudoise (BCV)  
Place St-François 14, 1001 Lausanne

### Organe de révision

PricewaterhouseCoopers SA, à Zurich,  
assume la fonction d'organe de révision par sa succursale de Genève.

# Rapport de l'exercice 2012

## Rapport de gestion

Le troisième exercice du Fonds Realstone Development lui a permis de poursuivre sa stratégie de croissance par l'acquisition de trois nouveaux projets portant ainsi à huit le nombre de projets en cours de construction ou de développement.

Au mois d'août 2012, le Fonds a acquis un projet au centre de Fribourg sis rue des Arsenaux 12a à 300 mètres de la gare CFF. Il s'agit de la construction de deux immeubles totalisant 120 logements et 111 places de parc intérieures. Ce projet fait partie d'un plan d'aménagement de détail visant à transformer une friche industrielle en un quartier comprenant un musée d'histoire naturelle et une haute école développés par le canton de Fribourg. Le plan d'aménagement de détail sera soumis à l'enquête publique au premier semestre 2013. L'investissement total du projet se monte à CHF 42'350'000.-.

Le deuxième projet acquis par le Fonds lors de l'exercice sous revue se trouve au centre de la ville de Gland, située entre Lausanne et Genève et parfaitement desservie par les transports tant routiers que ferroviaires. Le terrain de 7'250m<sup>2</sup> comporte aujourd'hui un centre commercial apportant au Fonds depuis le 1er octobre 2012, un rendement de 5.85% sur l'investissement. Le plan partiel d'affectation visant à légaliser le potentiel de construction de surfaces d'habitations sera soumis à l'enquête publique dans la deuxième partie de l'année 2013.

Au mois de novembre 2012, le Fonds a acquis un projet sis à Saint-Sulpice (VD). Aux environs immédiats de l'EPFL et de l'UNIL, le projet prévoit la réalisation de 166 logements destinés aux étudiants et répartis dans deux bâtiments. Le chantier s'est ouvert au mois de décembre 2012 et les studios seront réceptionnés par le Fonds au mois de juillet 2014. L'investissement total du projet est de 35 millions. Trois des projets acquis par le Fonds sont en phase finale de réalisation et les livraisons s'échelonneront entre le mois de mars et de novembre 2013. Ce sont pour mémoire 73 appartements à La Feuillère à Lausanne, 154 logements du projet Campus à Fribourg et 101 logements à la Tour-de-Peilz et plus précisément au Domaine du Parc.

L'ensemble des constructions en cours ou en projet respectent en tout point les principes du développement durable et seront certifiées «MINERGIE». Ce résultat est en parfaite adéquation avec la stratégie du Fonds Realstone Development.

## Résultat de l'exercice

L'exercice clôturé au 31.12.2012 se solde par une perte de CHF 1'124'743.94 pour le Fonds Realstone Development.

Ce résultat s'explique par les charges inhérentes aux investissements nécessaires au développement des projets en cours et par le fait que ceux-ci ne seront valorisés au prix du marché pour le calcul de la valeur nette d'inventaire qu'à partir du moment où les immeubles seront terminés et loués.

La VNI du Fonds au 31.12.2012 est de CHF 98.41 la part.

## Stratégie d'endettement

Afin d'assurer sa politique de croissance, la stratégie de la Direction de Fonds consiste à tirer avantage de ses possibilités d'endettement, au fur et à mesure de ses besoins et des opportunités qui se présentent.

La direction du Fonds tire avantage de l'attractivité des taux en consolidant sur une longue durée des tranches hypothécaires en cours de construction.

Au 31.12.2012, le Fonds est endetté à hauteur de CHF 42'557'856.70, représentant 22.15% de sa fortune totale.

# Compte de fortune

CHF	au 31.12.2012	au 31.12.2011
<b>Actifs</b>		
<b>Avoirs en banque</b>		
Avoirs à vue	408'243.73	3'799'026.63
<b>Immeubles</b>		
Terrains à bâtir y.c. bât. à démolir et immeubles en construction	170'295'991.65	89'312'310.80
Immeubles à usage commercial	20'211'000.00	16'580'000.00
<b>Total immeubles</b>	<b>190'506'991.65</b>	<b>105'892'310.80</b>
Autres actifs	1'191'289.42	145'634.17
<b>Total des actifs</b>	<b>192'106'524.80</b>	<b>109'836'971.60</b>
<b>Passifs</b>		
<b>Engagements</b>		
Dettes hypothécaires	42'557'856.70	10'000'000.00
Autres engagements	2'007'865.70	1'086'097.26
<b>Total des passifs</b>	<b>44'565'722.40</b>	<b>11'086'097.26</b>
<b>Fortune nette avant estimation des impôts dus en cas de liquidation</b>	<b>147'540'802.40</b>	<b>98'750'874.34</b>
Estimation des impôts dus en cas de liquidation	73'065.00	-12'263.00
<b>Fortune nette</b>	<b>147'613'867.40</b>	<b>98'738'611.34</b>
<b>Variation de la fortune nette</b>		
Fortune nette du Fonds au début de la période comptable	98'738'611.34	49'749'108.92
Distribution	0.00	0.00
Solde des mouvements de parts	50'000'000.00	49'705'000.00
Résultat total	-1'124'743.94	-715'497.58
<b>Fortune nette du Fonds à la fin de la période comptable</b>	<b>147'613'867.40</b>	<b>98'738'611.34</b>
<b>Évolution du nombre de parts (rachetées et émises)</b>		
Situation en début d'exercice	1'000'000	500'000
Parts émises	500'000	500'000
Parts rachetées	0	0
<b>Situation en fin d'année</b>	<b>1'500'000</b>	<b>1'000'000</b>
<b>Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période</b>	<b>98.41</b>	<b>98.74</b>
<b>Informations complémentaires (art. 68 OPC-FINMA)</b>		
Montant du compte d'amortissement des immeubles	0.00	0.00
Montant des provisions pour réparations futures	0.00	0.00
Nombre de parts présentées au rachat pour la fin de l'exercice suivant	0	0

# Compte de résultat

période comptable

CHF	01.01.2012 - 31.12.2012	01.01.2011 - 31.12.2011
<b>Revenus</b>		
Revenus locatifs	1'431'475.85	1'095'890.90
Autres revenus	0.00	6'462.00
Intérêts bancaires	3'486.47	4'819.42
Intérêts placements à court terme	0.00	0.00
Revenus divers	648.00	470.00
<b>Total des produits</b>	<b>1'435'610.32</b>	<b>1'107'642.32</b>
<b>Charges</b>		
Intérêts hypothécaires	340'795.40	164'439.90
Autres intérêts passifs	22'054.07	6.46
Entretien et réparations	24'467.04	4'398.15
Administration des immeubles:		
Frais concernant les immeubles (eau, électricité, conciergerie, nettoyage, assurances, impôt foncier, etc.)	162'672.94	195'357.05
Frais d'administration (honoraires et frais de gérance)	85'109.55	66'039.56
Impôts directs	167'192.47	475'655.94
Frais d'évaluation et de révision	76'959.80	76'154.55
Frais bancaires	2'169.63	133.24
Frais de publication, d'impression, autres	5'000.00	4'939.20
Rémunération réglementaire à la direction	1'667'771.45	796'253.00
Rémunération réglementaire à la banque dépositaire	66'963.91	46'140.85
<b>Total des charges</b>	<b>2'621'156.26</b>	<b>1'829'517.90</b>
<b>Résultat</b>		
<b>Résultat net</b>	<b>-1'185'545.94</b>	<b>-721'875.58</b>
Gains/Pertes sur investissements réalisés	0.00	0.00
<b>Résultat réalisé</b>	<b>-1'185'545.94</b>	<b>-721'875.58</b>
Gains/Pertes de capital non réalisés (variation)	60'802.00	6'378.00
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-1'124'743.94</b>	<b>-715'497.58</b>
<b>Utilisation du résultat</b>		
Résultat réalisé	-1'185'545.94	-721'875.58
Virement au compte gain/pertes de capital accumulé	-1'185'545.94	-721'875.58
Report de perte en capital de l'exercice précédent	-978'651.66	-256'776.08
Report du revenu ordinaire de l'exercice précédent	0.00	0.00
Résultat disponible pour être réparti	0.00	0.00
Distribution en capital	0.00	0.00
Distribution revenus	0.00	0.00
<b>Résultat prévu pour être versé aux investisseurs</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
Report à nouveau	0.00	0.00

# Principe d'évaluation et de calcul de la valeur nette d'inventaire (VNI)

Conformément aux dispositions légales et à la directive de la Swiss Funds Association (SFA) du 2 avril 2008, l'évaluation des biens immobiliers a été effectuée par les experts indépendants au moyen de la méthode « Discounted Cash Flow » (DCF). Cette évaluation est fondée sur le potentiel de rendement de chaque immeuble et consiste à projeter les revenus et dépenses futurs sur une période de dix ans. Les flux nets de trésorerie, ainsi calculés, sont actualisés et la somme de ces montants et de la valeur résiduelle de l'immeuble permettent d'obtenir la valeur vénale. Cette dernière correspond à la juste valeur de marché de l'immeuble au moment de l'évaluation.

Le taux d'escompte net moyen pondéré utilisé pour l'évaluation du parc immobilier est de 4.41%. Les taux appliqués aux immeubles individuels s'inscrivent dans une fourchette de 4.31% à 4.50%.

Pour les terrains non bâtis et les immeubles en construction, l'évaluation s'effectue selon le principe des frais effectifs (cf. contrat de Fonds art. 16 ch. 9).

La valeur nette d'inventaire du Fonds immobilier est exprimée dans la monnaie de compte du Fonds à la fin de l'exercice et lors de chaque émission de parts.

La valeur nette d'inventaire d'une part est obtenue à partir de la fortune brute du Fonds, réduite d'éventuels engagements du Fonds immobilier ainsi que d'impôts à payer, divisée par le nombre de parts en circulation.

La valeur vénale de chaque immeuble représente le prix probablement réalisable en présence d'un flux d'affaires normal et sous l'hypothèse d'un comportement diligent d'achat et de vente. De cas en cas, notamment lors de l'achat et de la vente d'immeubles, d'éventuelles opportunités se présentant sont exploitées au mieux dans l'intérêt du Fonds. Il peut dès lors en résulter des différences par rapport aux évaluations.

## Taux de rémunération

### Information sur le taux appliqué en respect du contrat de Fonds (art. 18, art. 19).

#### Rémunération à la Direction

- Pour la gestion du Fonds de placement, une commission de gestion de 1% sur la fortune moyenne totale du Fonds a été prélevée.
- En couverture des frais occasionnés par le placement des parts, la direction du Fonds a perçu une commission d'émission de 2%. Cette commission est incluse dans le prix d'émission payé par les investisseurs et n'est pas à la charge de la fortune du Fonds.
- Pour le travail occasionné lors de l'achat ou de la vente de terrains ou d'immeubles, une commission de 3% a été facturée au Fonds. Cette commission a permis de rémunérer les intermédiaires et courtiers immobiliers.
- Pour le travail occasionné par la construction des projets, le Fonds a été débité d'une commission de 3% sur les coûts de construction effectifs.
- Pour le travail occasionné par le développement des projets sur des terrains non bâtis - sans permis de construire en force -, le Fonds a été débité d'une commission de 4% sur les coûts de construction effectifs rétroactivement depuis 2011. Cette dernière a permis de rémunérer les mandataires externes, en qualité de conseils de la direction du Fonds, pour pilotage et le développement des projets.
- Pour le travail occasionné par la gestion des immeubles, la direction du Fonds débite ce dernier de 6% du montant annuel des loyers bruts encaissés.

#### Rémunération à la banque dépositaire

- Pour l'administration, le règlement du trafic des paiements, la surveillance de la direction de Fonds, la banque dépositaire facture au Fonds une rémunération de 0.0425%

## Engagements hypothécaires

### Crédits

CHF	Type	Taux	Durée
10'837'167.90	Fixe	1.50%	Crédit constr.
1'180'688.80	Fixe	1.9%	Crédit constr.
3'000'000.00	Variable	0.86%	25.01.2013
4'540'000.00	Variable	1.05%	13.03.2013
10'000'000.00	Fixe	2.65%	30.06.2021
7'000'000.00	Fixe	1.83%	27.09.2022
6'000'000.00	Fixe	1.65%	15.10.2022
<b>42'557'856.70</b>			



# Liste des achats et des ventes d'avoires durant l'exercice

## Achats

### Terrains

Canton/Commune	Adresse	Date d'achat	Prix d'achat
<b>Canton de Vaud</b>			
Saint-Sulpice	Champagny Activités	27.11.2012	7'000'000.00
<b>Canton de Fribourg</b>			
Fribourg	Rte des Arsenaux 12a	24.08.2012	9'130'000.00
<b>Récapitulation</b>			<b>16'130'000.00</b>

### Immeubles

Canton/Commune	Adresse	Date d'achat	Prix d'achat
<b>Canton de Vaud</b>			
Gland	Rue de la Paix 1	01.10.2012	6'500'000.00
<b>Récapitulation</b>			<b>6'500'000.00</b>

## Ventes

Aucune transaction pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 31 décembre 2012

## Inventaire de la fortune du Fonds

### Terrains

Canton/Commune	Adresse	Prix de revient	Valeur vénale	Valeur incendie	Revenus locatifs
<b>Canton de Vaud</b>					
Lausanne	Rte de la Feuillère	26'902'095.42	26'902'095.42	-	-
Lausanne	En Sébeillon <sup>1 2</sup>	38'936'274.63	38'936'274.63	-	163'659.20
Prilly	Ch. du Viaduc	13'387'303.05	13'387'303.05	-	-
La Tour-de-Peilz	En Vassin	37'885'245.00	37'885'245.00	-	-
Saint-Sulpice	Champagny Activités	14'388'450.00	14'388'450.00	-	-
<b>Canton de Fribourg</b>					
Fribourg	Av. Wilhelm Kaiser	29'422'626.80	29'422'626.80	-	6'000.00
Fribourg	Rte des Arsenaux 12a	9'373'996.75	9'373'996.75	-	-
<b>Récapitulation</b>		<b>170'295'991.65</b>	<b>170'295'991.65</b>	<b>-</b>	<b>169'659.20</b>

### Immeubles

Canton/Commune	Adresse	Prix de revient	Valeur vénale	Valeur incendie	Revenus locatifs
<b>Canton de Vaud</b>					
Lausanne	Rue de Genève 95	5'140'000.00	5'140'000.00	4'522'729.00	312'546.00
Lausanne	Av. de Sévelin 15	8'110'000.00	8'110'000.00	14'442'290.65	739'299.90
Gland	Rue de la Paix 1	6'961'000.00	6'961'000.00	3'247'920.00	197'046.75
<b>Récapitulation</b>		<b>20'211'000.00</b>	<b>20'221'000.00</b>	<b>22'212'939.65</b>	<b>1'248'892.65</b>

<sup>1</sup> Réaffectation de CHF 270'000.00 du prix de revient d'achat de l'immeuble de la rue de Genève 95 sur le terrain de Sébeillon.

<sup>2</sup> Réaffectation de CHF 3'060'000.00 du prix de revient d'achat de l'immeuble situé rue Sévelin 15 sur le terrain de Sébeillon.

# Le Fonds en bref

## Chiffres résumés

CHF	au 31.12.2012	au 31.12.2011
Fortune totale	192'106'524.80	109'836'971.60
Fortune nette du Fonds	147'613'867.40	98'738'611.34
Valeur vénale estimée des immeubles	20'211'000.00	16'580'000.00
Prix de revient des immeubles en construction (y.c. le terrain)	170'295'991.65	89'312'310.80

Période	Parts en circulation	Fortune nette	Valeur nette d'inventaire par part	Revenu ordinaire	Distribution gain en capital	Total
01.01 - 31.12.2011	1'000'000	98'738'611.34	98.74	0.00	0.00	0.00
01.01 - 31.12.2012	1'500'000	147'613'867.40	98.41	0.00	0.00	0.00

## Indices calculés selon la directive de la SFA

	2012	2011
Taux de perte sur loyers	0	0
Coefficient d'endettement	22.34%	9.44%
Marge de bénéfice d'exploitation (marge EBIT)	-45.79%	-7.38%
Quote-part des charges d'exploitation (TER REF)	1.14%	1.24%
Rentabilité des fonds propres «Return on Equity» (ROE)	-0.76%	-0.72%
Rendement sur distribution	n/a	n/a
Quote-part de distribution	n/a	n/a
Agio/ disagio	8.73%	6.33%
Rendement de placement	-0.33%	-0.77%

La performance historique ne représente pas un indicateur de performance courante ou future.

Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des parts.

## Performance du Fonds Realstone Development Fund

	2012 <sup>1</sup>	2011 <sup>2</sup>	Depuis création du Fonds <sup>3</sup>
Realstone Development Fund	3.56%	7.07%	10.39%
swx Immobilienfonds Index <sup>4</sup>	6.27%	6.83%	18.92%

① du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2012

② du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011

③ du 13 janvier 2010 au 31 décembre 2012 (performance cumulative)

④ L'indice de comparaison swx Immobilienfonds (swiit) englobe tous les fonds immobiliers de Suisse cotés à la SIX Exchange. Leur pondération dans l'indice est en fonction de leur capitalisation boursière. Pour le calcul de l'indice de performance swiit, les paiements de dividendes sont pris en compte.

Au 31.12.2012 cinq locataires représentent plus de 5% des revenus du Fonds. Il s'agit de Caritas-Vaud, National-Sporting Club, La Poste, ProTravail et Sunrise Communication.

## Répartition des revenus locatifs par canton et par type

Les revenus de l'exercice sous revue proviennent essentiellement d'immeubles situés dans le canton de Vaud.

La répartition par type de revenus se détaille comme suit: parking 12.00%, commercial 88.00%.

## Rapport abrégé de l'organe de révision selon la loi sur les placements collectifs au Conseil d'administration de la société de direction de Fonds sur les comptes annuels 2012

En notre qualité de société d'audit selon la loi sur les placements collectifs, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de placements Realstone Development Fund (pages 6 à 10) comprenant le compte de fortune et le compte de résultats, les indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts ainsi que les autres indications selon l'art. 89 al. 1 let. b-h et l'art. 90 de la loi suisse sur les placements collectifs (LPCC) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012.

### Responsabilité du Conseil d'administration de la société de direction de Fonds

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions de la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat du fonds de placement et à l'annexe, incombe au Conseil d'administration de la société de direction de fonds. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration de la société de direction de fonds est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### Responsabilité de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012 sont conformes à la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat du fonds de placement et à l'annexe.

### Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et à l'art. 127 LPCC ainsi que celles régissant l'indépendance (art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

PricewaterhouseCoopers SA



**Simona Terranova**  
Expert-réviseur  
Réviseur responsable



**Raphaël Marclay**  
Expert-réviseur

Genève, le 27 mars 2013

# REALSTONE

## REALSTONE SA

Avenue du Théâtre 7  
CH-1005 Lausanne

T. +41 58 262 00 00

F. +41 58 262 00 01

[www.realstone.ch](http://www.realstone.ch)

[info@realstone.ch](mailto:info@realstone.ch)

